

Ce panneau existe en différentes tailles, peut être personnalisé et commandé auprès des succursales de la HG Commerciale

E N T R E P R I S E

ENTRÉE INTERDITE

à toutes personnes non autorisées

(Art. 186 Code Pénal)



Interdiction de modifier les dispositifs de sécurité sans autorisation



CASQUE: pour tous les intervenants



Port des autres équipements de protection selon travaux en cours

AMBULANCE

144

POMPIERS

118

POLICE

117

sicuro
La sécurité & la santé sur le chantier
www.sicuro.ch